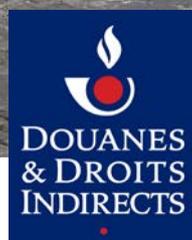




PARTICIPATION DE LA DOUANE AU DÉFILÉ DU 14 JUILLET 2019

DOSSIER DE PRESSE

Contact : presse@douane.finances.gouv.fr



SOMMAIRE.

L'essentiel	3
Les missions	5
L'action européenne de la douane	6
La douane et le Brexit	11
Le bataillon des défilants	13
Le galonnage des agents défilants	15
Les portraits de quatre défilants	16
Annexes	20
Les origines de la douane, de l'Antiquité à la Ferme générale	20
La douane moderne	22
La douane et ses symboles	25
Organisation et moyens de la DGDDI	26
Résultats 2018	27
Chiffres-clés 2018	29

L'ESSENTIEL.

La libre circulation des marchandises et des personnes au sein du grand marché de l'Union européenne n'a pas entamé les missions de contrôle et de lutte contre les fraudes de la douane, qui surveille et contrôle les flux de marchandises qui passent aux frontières, transitent sur les grands axes de transport ou circulent sur l'ensemble du territoire national.

Administration civile comptant aujourd'hui près de 17 000 agents, la douane dépend du ministère de l'action et des comptes publics et est chargée de la perception des droits et taxes (alcools, tabacs, produits pétroliers, TVA à l'importation ...). Elle contribue également à la lutte contre les trafics portant sur les marchandises sensibles (contrefaçons, tabacs de contrebande, armes, stupéfiants ...), ainsi qu'à la lutte contre le blanchiment du produit de ces trafics, générateurs de substantiels bénéfices pour les organisations de fraude.

Parce qu'elle contrôle les flux de marchandises, la douane veille en outre au respect de nombreuses réglementations visant à protéger la santé et la sécurité des consommateurs. C'est le cas notamment, lors du contrôle de la sécurité alimentaire des produits ou de la conformité aux normes techniques des produits industriels, mais aussi lors de la gestion des éventuelles crises sanitaires.

Par ailleurs, du fait de son positionnement aux frontières et sur tous les grands axes de transport, de son rôle en matière de sécurisation des flux de personnes et de marchandises, et de ses capacités d'intervention, la douane contribue activement à la lutte anti-terroriste. Dans le cadre de cette mission, la douane a connu depuis 2016 un renforcement de ses effectifs de près de 1 000 recrutements supplémentaires.

Enfin, la douane, en tant qu'administration de régulation des échanges, chargée de faciliter et de sécuriser les flux de marchandises, a développé une stratégie de soutien à la compétitivité des entreprises à l'international. L'accélération du commerce mondial nécessite en effet d'assurer plus vite et à moindre coût le dédouanement des marchandises et l'application de la fiscalité pesant sur ces flux. Pour y parvenir, la douane propose aux entreprises, opérateurs du

commerce international, des procédures sur mesure prenant mieux en compte leurs contraintes logistiques, reposant sur une approche globale de la marchandise en mouvement et couvrant les réglementations douanière, fiscale et de protection.

Afin d'assurer l'ensemble de ces missions, la douane modernise en permanence ses moyens, son organisation et ses techniques de surveillance lui permettent de répondre à l'évolution rapide du volume des échanges et de s'adapter aux dispositifs de fraude de plus en plus sophistiqués tirant parti des nouvelles technologies.

LES MISSIONS

Protection et sécurité des citoyens et de l'espace national

- La douane lutte contre les grands trafics liés à la criminalité organisée et au terrorisme (stupéfiants, tabacs, contrefaçons, armes, explosifs, espèces sauvages menacées d'extinction),
- Elle surveille les mouvements de déchets nuisibles et toxiques, contrôle la circulation des produits stratégiques civils ou militaires, des produits radioactifs, des biens culturels,
- Elle empêche l'entrée de produits dangereux ou non conformes aux normes européennes et participe en cela à la protection des consommateurs et de la santé publique,
- Elle lutte contre les fraudes fiscales et douanières dans le secteur commercial, contre les transferts illicites de capitaux et le blanchiment d'argent, contre l'immigration et le travail illégal,
- Elle relève des infractions de droit commun dans l'exercice de ces contrôles et enquêtes judiciaires,
- Dans le cadre de sa fonction de garde-côtes, elle lutte contre les pollutions maritimes, exerce des fonctions de police de la navigation et des pêches et de sauvetage en mer.

Soutien à la compétitivité économique des entreprises en fluidifiant et sécurisant les échanges

- La douane facilite le commerce international en offrant des procédures simplifiées et des conseils personnalisés aux entreprises,
- Elle favorise l'attractivité des plateformes logistiques françaises et la (re)localisation sur le territoire national d'activités dérivées du commerce international, générant activité économique et emplois,
- Elle établit les statistiques du commerce extérieur,
- Elle fait respecter les règles des politiques commerciales et agricoles communautaires,
- Elle protège l'économie contre les pratiques commerciales déloyales (dumping, contrefaçon), en régulant les échanges et en protégeant l'innovation et le savoir-faire français.

Perception des droits et taxes (mission fiscale)

- La douane perçoit les impôts indirects sur les tabacs, alcools, produits pétroliers, la TVA sur les produits importés (hors UE), les droits de douane à l'importation dans l'UE, etc.,
- Elle participe au contrôle du recouvrement de la TVA (échanges intracommunautaires), lutte contre les fraudes au budget communautaire et la contrebande des produits fortement taxés,
- En maîtrisant ses coûts de perception, elle contribue au redressement des comptes publics.

L'ACTION EUROPÉENNE DE LA DOUANE

En matière de politique européenne, la douane française est engagée dans trois domaines d'action prioritaires : l'approfondissement de l'Union douanière, la gouvernance au sein de l'Union européenne, la fiscalité, dont le recouvrement des recettes. En 2018, la douane a perçu 84 milliards d'euros dont l'Union Européenne a été bénéficiaire pour près de 2,2 milliards d'euros.

Avec un réseau de 18 attachés douaniers couvrant 86 pays, la douane est un acteur reconnu à l'international, notamment en matière de lutte contre les trafics. Pour ce qui est du territoire européen, 7 attachés douaniers sont implantés dans toute l'Europe et 2 officiers de liaison sont présents à Europol.

Poursuivre l'approfondissement de la construction européenne

La douane française poursuit une démarche d'intégration toujours plus forte des douanes européennes et une convergence de la fiscalité indirecte et des accises ; elle soutient des positions en faveur d'une organisation qui permet de réguler les échanges.

Ses priorités d'action concernent notamment :

- la consolidation du Code des douanes de l'Union (CDU) et la mise à niveau des applications informatiques nécessaires à sa mise en œuvre ;
- l'initiation ou la participation à des actions conjointes dans les différents domaines de la lutte contre la fraude et le terrorisme. Au sein d'Europol, la douane française pilote avec l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) le plan d'action opérationnel dédié à la lutte contre le financement d'activités criminelles, le blanchiment d'argent et au recouvrement des avoirs criminels ;
- la défense des droits de propriété intellectuelle ;
- l'élaboration de projets relatifs à la protection de l'espace européen (parquet européen, infractions et sanctions douanières, commerce illicite des armes, financement du terrorisme, ...)
- la mise en place de dispositifs de gestion coordonnée des frontières dans un cadre bilatéral (Centre de coopération policière et douanière (CCPD)) ou européen, par exemple les dispositifs Frontex. Entre les mois de mai et décembre 2018, plusieurs moyens aéromaritimes, dont un avion Beechcraft, à Kalamata (Grèce), une équipe terrestre, la vedette garde-côtes de Nice à Trapani (Italie) et le patrouilleur garde-côtes des douanes « Jean-François Deniau » à Chios (Grèce). ont réalisé 7 opérations de sauvetage ayant permis de porter assistance à 283 personnes.

Peser sur les instances de la gouvernance de l'Union européenne

La gouvernance au sein de l'Union constitue une priorité majeure de l'action européenne de la douane qui s'exprime notamment par :

- sa participation à l'élaboration et au suivi d'un cadre d'orientations stratégiques douanières au niveau du Conseil de l'UE ;
- le développement de son leadership dans ses domaines d'expertise actuels (conduite du changement, mesure de la performance des administrations douanières, analyse de risque douanier) ;
- l'accroissement de la participation de la douane aux programmes européens Douane 2020 et Fiscalis 2020 ;
- le suivi des programmes annuels d'initiatives de la Commission et des réflexions portant, par exemple, sur le commerce illicite des armes, les biens culturels et les dispositions fiscales.

Orienter les politiques de l'Union européenne en matière de fiscalité et de recouvrement des recettes

La douane s'attache également à la promotion d'une meilleure appréhension de la fiscalité en :

- participant à la mise à niveau et à l'interopérabilité des applications informatiques en matière d'accises ;
- participant aux réunions et groupes de travail portant sur le e-commerce et le contrôle de ces flux ;
- promouvant au niveau européen les applications nationales de gestion dématérialisée en matière de remboursement de détaxe et de remboursement de TVA ou de droits indirects ;

Quelques exemples de coopérations

Les programmes européens et multilatéraux de lutte anti-drogue

La douane participe à plusieurs programmes de lutte contre le trafic de cocaïne sur les vecteurs maritime et aérien. Elle participe au Programme de contrôle des conteneurs de l'UNODC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) et de l'OMD (Organisation mondiale des douanes) portant sur les méthodes de contrôle, le ciblage et la création d'équipes mixtes de contrôle.

Le partage d'informations en fret aérien et maritime

La douane française participe aux travaux sur la généralisation d'accès aux données des passagers des compagnies aériennes dites PNR (Passenger Name Record) afin de permettre aux services de détecter les trajets suspects, sans entraver la fluidité des échanges.

Elle participe également au projet CISE (Common Information Sharing Environment) pour un environnement commun de partage de l'information aux fins de surveillance du domaine maritime de l'UE.

Les faits marquants 2018

Mars 2018 : signature du plan de renforcement de la **coopération Franco-Andorrane** dans la lutte contre la contrebande de tabacs.

Mai 2018 : sauvetage de 71 personnes en Méditerranée par la vedette garde-côtes des douanes de Nice dans le cadre d'une **opération Frontex**.



Mission Frontex

Juin 2018 : la douane française et l'Office de lutte anti fraude (OLAF) présentent les résultats de l'**opération OCTOPUS II** de collecte de renseignements pour identifier les réseaux criminels. 500 000 contrefaçons sont saisies.

Juillet 2018 : célébration des **50 ans de l'Union douanière** et signature à Bruxelles de la charte des administrations douanières européennes.

Octobre 2018 : rencontre bilatérale entre le directeur général des douanes français et son homologue espagnole en clôture de l'**opération franco-espagnole aéromaritime « Pascal Atlantique »** à l'École nationale des douanes de La Rochelle.



Opération « Pascal Atlantique »

Mars 2019 : vote au Parlement européen, sous l'impulsion de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, puis parution en juin 2019 du **règlement 2019/880 relatif au renforcement des contrôles des biens culturels** à l'importation des pays tiers visant à lutter plus efficacement contre le trafic illicite de biens culturels provenant de pays susceptibles d'être une source de financement d'activités terroristes.

En 2018, la douane française a par ailleurs réalisé : **433 missions de coopération** dont des missions de fouille des navires, des formations maîtres de chiens, des travaux conjoints d'analyse de risque ou encore des opérations ponctuelles d'investigation.

LA DOUANE ET LE BREXIT

Le 23 juin 2016, une majorité de Britanniques a voté pour la sortie du Royaume Uni de l'Union européenne. Ce vote implique le retour d'une frontière tierce et de formalités douanières liées au franchissement de cette nouvelle frontière.

Environ 30 000 entreprises expédient chaque année des marchandises de la France vers le Royaume-Uni et 70 000 opérateurs britanniques exportent en France. En 2018, les exportations françaises vers le Royaume-Uni représentaient 32,7 milliards d'euros et les importations en provenance du Royaume-Uni 20,7 milliards d'euros.

Les conséquences d'un rétablissement des frontières physiques entre les deux pays, et partant des formalités douanières, sont donc très fortes en matière d'activité économique.

L'information auprès des opérateurs

En 2018, les 40 pôles d'action économique et cellules conseil aux entreprises de la douane, qui accompagnent chaque année en région plus de 2 000 entreprises dans le cadre d'entretiens personnalisés, ont accentué leur action en organisant de nombreuses réunions consacrées à alerter les entreprises sur les impacts du BREXIT et les conseiller sur les actions à entreprendre pour s'y préparer.

Une campagne d'information spécifique a été déclinée entre octobre 2018 et avril 2019. Intitulée « BREXIT : dédouaner c'est pas sorcier », elle visait à expliquer les formalités douanières à l'import et à l'export aux PME, PMI et TPE, qui, travaillant jusqu'à présent exclusivement au sein de l'Union européenne, ne déposaient pas de déclarations en douane.

Chaque évènement organisé par la douane a associé les autres administrations, services préfectoraux à l'échelon local, direction générale des entreprises, direction générale du Trésor, direction générale de l'alimentation, ainsi que ses partenaires à l'international (Business France, les chambres de commerce et d'industrie et les fédérations professionnelles), afin de sensibiliser un public étendu.

L'innovation

Pour répondre au défi du traitement douanier des plus de 4 millions de camions traversant chaque année le « Channel », la douane a mis au point une solution technologique basée sur l'anticipation des formalités douanières, pour aboutir à une automatisation du processus de traversée : la frontière intelligente ou « Smart Border ».

Ce dispositif repose sur un rapprochement automatique entre le camion identifié par son immatriculation et la déclaration en douane qui couvre le transport et permettra de cibler uniquement les marchandises qui ont vocation à être contrôlées, afin de garantir la fluidité du trafic.

Les moyens humains

Afin de gérer au mieux les impacts du Brexit, la douane a recruté 700 effectifs supplémentaires sur trois ans entre 2018 et 2020. Un plan de formation a été mis au point dès le printemps 2018 afin d'organiser, sous forte contrainte de temps, la formation des 700 nouvelles recrues et les compléments de formation pour les agents en poste dont les missions évoluent parfois significativement.

Les effectifs affectés dans les bureaux de douane procéderont à des formalités déclaratives (dédouanement, formalités de transit) là où le dédouanement n'existait plus et prendront en charge une activité en forte progression.

Les unités chargées de la surveillance du territoire et de la lutte contre la fraude prendront en charge l'activité aux points de passage frontaliers aériens et maritimes empruntés par les voyageurs britanniques qui augmentera très sensiblement, du fait conjugué du renforcement des contrôles migratoires les concernant ainsi que du rétablissement des formalités douanières pour les voyageurs à destination ou en provenance du Royaume-Uni et de l'élargissement du bénéfice de la détaxe aux voyageurs britanniques aux points de sortie de France vers le Royaume-Uni.

LE BATAILLON DES DÉFILANTS

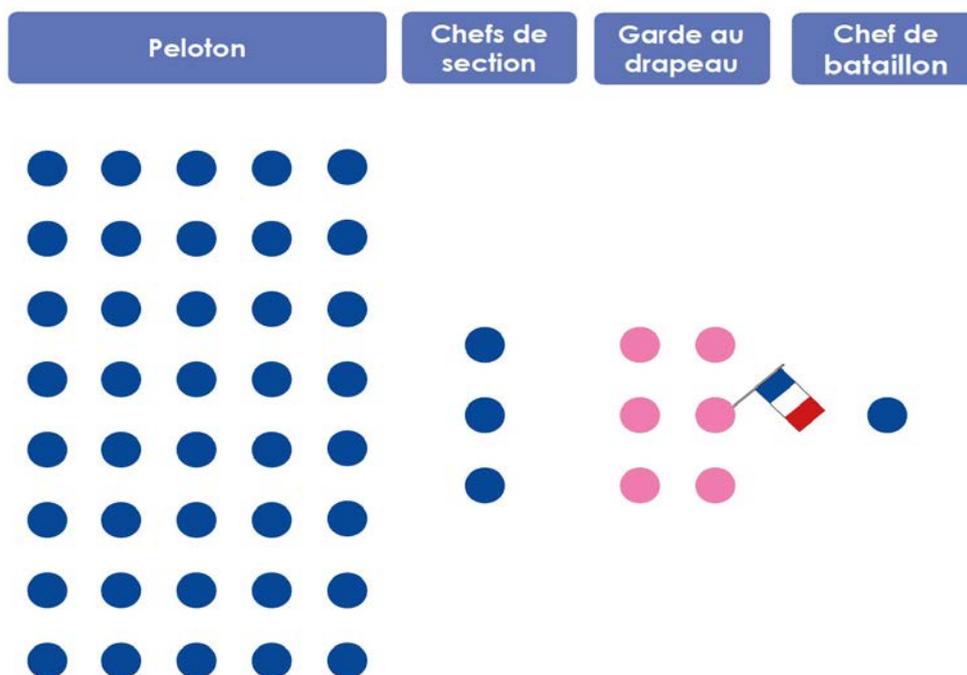
Pour la première fois de son histoire, le détachement de la douane pour le défilé du 14 juillet 2019 est composé de 57 agents appartenant à toutes les composantes de la douane. 47 agents sont issus d'unités de la surveillance et sont astreints au port des armes et de l'uniforme. Les 10 agents restant sont issus de la branche des opérations commerciales et d'administration générale de la douane. Ils exercent au quotidien en civil, dans des bureaux.

50 agents défileront, dont 26 femmes et 24 hommes. Deux agents remplaçants ont également suivi l'entraînement et la préparation pour se substituer aux défilants, en cas de blessure ou d'imprévu.

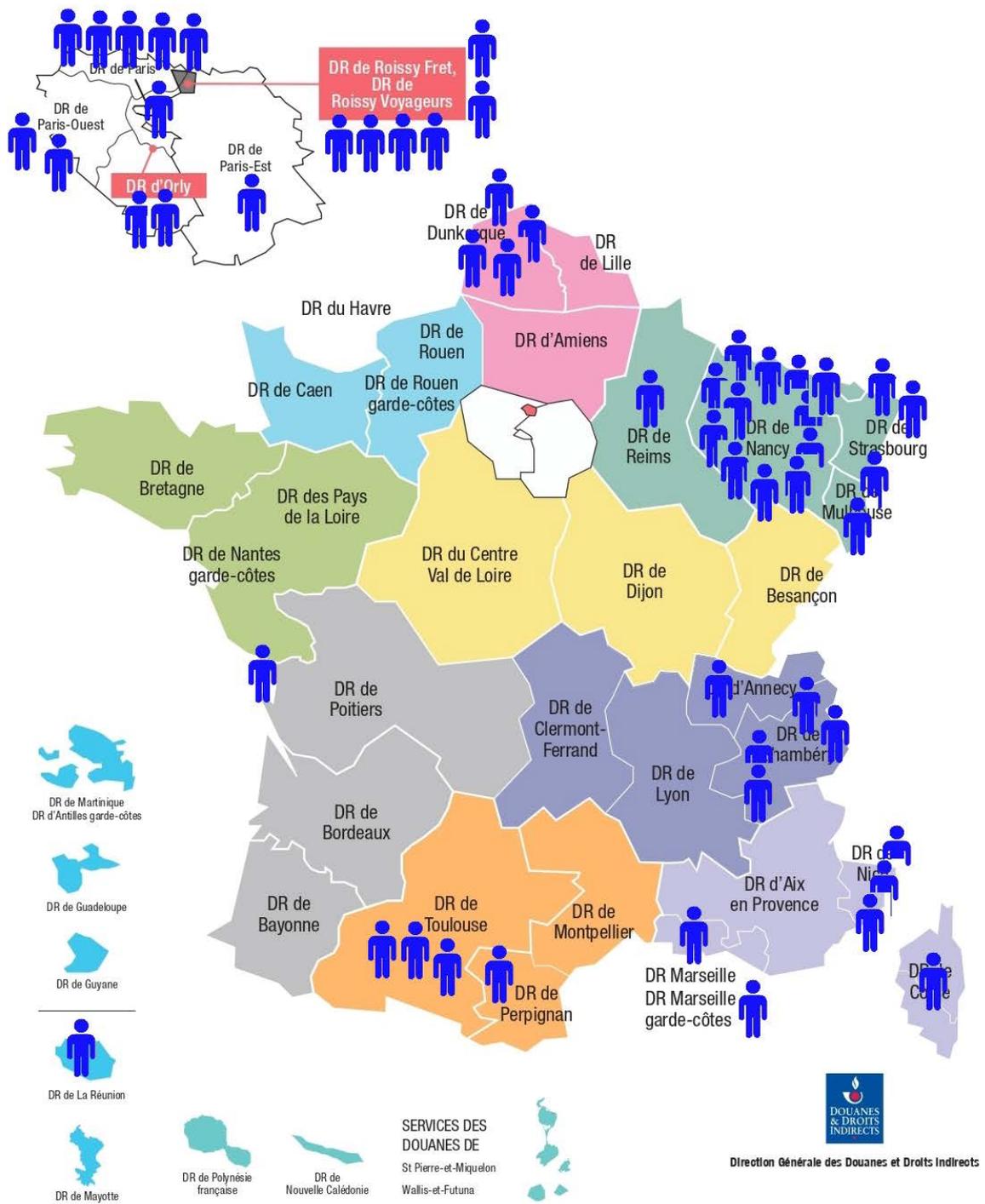
23 directions des douanes sont représentées, de la direction générale, des directions métropolitaines, du département de La Réunion ainsi que de directions à compétence nationale comme l'École nationale des douanes de la Rochelle ou encore la nouvelle direction nationale garde-côtes de la douane. La moyenne d'âge des agents du détachement douanier est de 35 ans. La benjamine de la formation est âgée de 20 ans, le doyen de 59 ans.

À la tête du bataillon douanier, Jérémie, inspecteur des douanes, chef de la cellule de ciblage et d'analyse de risque de Nancy. À sa suite, la garde au drapeau de la douane, composée de six agents, dont Nathalie, la porte-drapeau. Viennent ensuite 3 chefs de section, représentant les deux branches de la douane. Enfin, 40 agents composent le corps de l'unité.

Composition du détachement douanier – 50 défilants



Répartition d'affectation des agents du bataillon 2019



LE GALONNAGE DES AGENTS DÉFILANTS



Agent de constatation principal de 1^{ère} classe



Agent de constatation principal de 2^e classe



Contrôleur principal



Contrôleur de 1^{ère} classe



Contrôleur de 2^e classe



Contrôleur de 2^e classe marin



Inspecteur

LES PORTRAITS DE QUATRE DÉFILANTS

Inspectrice Régine Royer-Chevallot

Régine entre en douane en 1999 en tant qu'agent de constatation après avoir exercé le métier de factrice pendant 5 ans. Elle réussit ensuite successivement les concours de contrôleur, de contrôleur principal et accède au grade d'inspecteur en 2016.

Sa carrière illustre particulièrement les possibilités de mobilité professionnelle et géographique offertes par la douane, puisqu'en 20 ans, elle exerce 8 métiers différents sur près de 10 régions françaises. Tour à tour spécialiste du poinçonnage des métaux précieux à Paris, puis expert en ressources humaines et gestion comptable en Nouvelle-Calédonie, et gestionnaire des entrepôts des saisies douanières en Ile-de-France, elle poursuit sa carrière dans la branche des opérations commerciales à Paris, au Havre, Nantes et Annecy. En 2011 elle décide d'exercer des fonctions plus opérationnelles au sein des brigades de surveillance de Chaumont et de Porto-Vecchio, avant de revenir à Paris au service commun des laboratoires puis en recette interrégionale. La prise en charge des marchandises saisies, destinées à être détruites, restituées, vendues aux

enchères ou cédées, l'a amené à visiter les ateliers de restauration de Versailles (don d'ivoire), l'école Boule (don de peaux de serpents et de nacre) ou encore les archives nationales.

Au sein du défilé, Régine occupe la place de chef de section, en première ligne après la garde au drapeau, une place dont elle est particulièrement fière.



Contrôleur Marie-Morgane Lepich

Diplômée en droit international, Marie-Morgane effectue en parallèle de ses études six ans de réserve dans la Gendarmerie nationale.

Elle intègre la douane en 2012 en tant qu'agent de constatation et débute sa carrière dans la brigade de surveillance d'Ax les Thermes (09). Ses services en montagne l'obligent souvent à se dissimuler ou à marcher plusieurs heures dans la neige pour suivre les traces de pas des contrebandiers qui passent la frontière avec des ballots de cigarettes dans le dos.

En 2013, Marie-Morgane change de branche en réussissant le concours de contrôleur des opérations commerciales et intègre à Roissy un bureau de contrôle du fret dont le trafic varié (denrées périssables, matériels électroniques, jouets, œuvres d'arts) lui permet de faire de nombreuses affaires. Elle effectue en 2015 un contrôle permettant par la suite de démanteler un réseau de fabrication de faux paquets de tabac et à l'arrestation de trois personnes. Elle a participé à la saisie de 120 kilos de défenses d'éléphant en 2016 ainsi qu'à l'interception de 8 tonnes de cosmétiques dangereux en 2017.

Fille de militaire qui a participé deux fois au défilé sur les Champs-Élysées dans sa carrière, ce 14 juillet 2019 est un événement majeur dans la famille de Marie-Morgane. Aujourd'hui, c'est une vraie fierté pour elle d'être sélectionnée pour participer au défilé, qui pour la première fois est accessible aux douaniers de la branche des opérations commerciales.



Inspecteur Jérémie Turpin



Jérémie réussit le concours d'agent de constatation des douanes en 1991, après plusieurs années passées dans l'armée puis dans le secteur privé.

Il apprend son métier de douanier au poste frontalier de Saint Louis route puis après l'obtention du concours de contrôleur en 2002, intègre la brigade autoroutière.

10 ans plus tard, lauréat du concours d'inspecteur il opère un changement de branche en rejoignant à Roissy un bureau de contrôle du fret, où il traite notamment des affaires de normes en lien direct avec les transitaires de la plateforme.

Affecté à la cellule de renseignement et de pilotage des contrôles de Nancy depuis 2014, il est en charge du pilotage des contrôles de six unités réparties sur la direction de Nancy.

En 2018, 36 ans après sa première participation au défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées, il décide de mettre à profit son expérience en tant que jalonneur. La fierté et l'émotion qu'il ressent à l'occasion du passage du bataillon devant lui ce jour-là le pousse cette année à accepter d'être le chef de bataillon. Au mois de mai, il participe aux sélections des défilants, qui laissent selon lui entrevoir un magnifique bataillon.

Contrôleur Romuald Bachelier

Diplômé d'un DUT en génie biologique et environnement, Romuald a été policier scientifique pendant 8 ans. Il réussit en 2016 le concours de contrôleur de la douane et intègre ensuite la brigade de surveillance de Thionville, ville dont il est originaire.

Une fois en poste, sa connaissance du secteur de Thionville le pousse à devenir le référent en matière de renseignement pour sa circonscription. Pour cette mission de collecte de l'information, il échange régulièrement avec les services locaux compétents (préfecture, gendarmerie, etc.) mais aussi avec les autorités du Luxembourg, de la Belgique et de l'Allemagne. En décembre 2018, il participe à une affaire de blanchiment douanier d'un montant de 100 000 euros, cachés dans des paquets cadeaux.



En première ligne du bataillon et porteur du HK à l'occasion du défilé sur les Champs Élysées en 2017 puis jalonneur en 2018, Romuald retrouve cette année sa place dans le bataillon au sein de la garde au drapeau. Il saura mettre tout son savoir-faire à disposition des douaniers qui défilent pour la première fois cette année à Paris.

Particulièrement fier de représenter son administration, il aura une pensée particulière pour son arrière grand-père et son arrière grand-oncle qui ont combattu à Verdun lors de la Grande Guerre.

ANNEXES.

LES ORIGINES DE LA DOUANE : DE L'ANTIQUITÉ À LA FERME GÉNÉRALE

La douane dans l'Antiquité

Dès la plus haute Antiquité, les États ont prélevé des impôts sur les marchandises franchissant les frontières. Ces impôts, surtout perçus à l'importation, répondent pour l'essentiel à une préoccupation fiscale. Après la conquête des Gaules, Rome introduit les droits de douane qui sont perçus dans des postes douaniers installés aux frontières et dans les ports.

Les douanes médiévales

La transformation des impôts frontaliers en péages est générale et anarchique en Occident après la chute de l'Empire romain. Pendant le haut Moyen-Âge, des prohibitions de sortie (grains, espèces monétaires) sont édictées pour retenir ces ressources dans le pays et les premiers régimes économiques sont mis en place.

La douane avant Colbert

Aux XV^e et XVI^e siècles, les besoins du Trésor continuent de faire proliférer les droits d'entrée et de sortie. L'utilité économique des droits de douane commence à être mieux perçue, comme moyen d'encourager le commerce et de protéger les manufactures nationales.

L'œuvre de Colbert

Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), contrôleur général des finances sous Louis XIV, est considéré comme le père de la douane moderne. Inspiré par la doctrine mercantiliste, il croit que la richesse d'un pays est à la mesure de ses réserves en numéraire. Il faut donc exporter le plus possible de produits de valeur et en importer le moins possible. D'où la nécessité de développer le commerce, l'industrie et les cultures industrielles. L'État doit intervenir dans ce sens, en aidant la marine marchande, en suscitant et en protégeant les productions nationales.

Deux grandes Ordonnances codifient et précisent le droit douanier en 1681 et 1687. Ces textes sont le fondement de la législation douanière moderne.

La Ferme générale

La perception des impôts et taxes est confiée par bail de 6 ans à une compagnie de financiers, connue sous l'appellation de Ferme générale. Les fermiers généraux paient le bail au Trésor et conservent pour rémunération l'excédent que rapporte la perception des droits. Les pouvoirs exorbitants, la rigueur excessive dans l'exercice des contrôles et les fortunes immenses des fermiers généraux rendent l'institution très impopulaire.

La Ferme générale a son siège à Paris. Elle compte jusqu'à 42 directions en province et près de 25 000 agents appartenant à deux branches d'activité : celle des « bureaux » qui vérifie, liquide et perçoit les droits et taxes ; celle des « brigades » qui prévient, recherche et réprime la contrebande. C'est l'origine des deux branches d'activité de la douane actuelle (celle des opérations commerciales, en civil, pour le dédouanement, et celle de la surveillance, en uniforme, pour le contrôle des marchandises en mouvement).

La naissance de la régie des douanes nationales

Avec la Révolution naît l'administration des douanes moderne. Les barrières intérieures sont supprimées par la Constituante, ainsi que la gabelle du sel. La Ferme générale est nationalisée alors que ses effectifs sont ramenés à 15 000 agents. Héritière de la Ferme générale, la régie des douanes nationales est créée le 1^{er} mai 1791. Les hommes et les méthodes ne sont pas vraiment nouveaux, une administration d'État vient de naître.

L'expansionnisme révolutionnaire et impérial

Les guerres révolutionnaires et impériales changent radicalement l'orientation de la politique douanière. Pour préserver l'approvisionnement du pays et lutter contre la prééminence commerciale et industrielle anglaise, les gouvernements se font prohibitionnistes. Le blocus continental marquera l'apogée de cette évolution. En même temps, l'expansionnisme français crée un immense empire de 130 départements aux limites duquel veillent 35 000 douaniers.

L'importance de la douane croît au rythme de l'expansion de l'Empire. Toute puissante avec ses tribunaux d'exception (cours prévôtales, tribunaux ordinaires des douanes), la douane française est organisée militairement.

Comme sous la Ferme générale, la douane du XIX^e siècle comporte deux services : les bureaux (service sédentaire) et les brigades (service actif).



*Intérieur d'une douane en
Musée national des douanes à Bordeaux*

LA DOUANE MODERNE

Sous l'Empire et jusqu'à la Première Guerre mondiale, un rôle militaire reconnu



La douane est une administration civile, mais les vicissitudes de l'histoire vont néanmoins l'amener à s'illustrer sur le plan militaire. Les douaniers participent aux combats de défense de la patrie aux frontières du Nord et du Sud.

Sous l'Empire, les douaniers accompagnent les corps de troupe et mettent en place les nouvelles lignes douanières (Italie, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Croatie, Espagne).

Dès 1815, la douane est rattachée au ministère des finances.

La paix retrouvée, les douaniers retournent à leur cœur de métier, en pourchassant la fraude et les contrebandiers.

C'est en 1831 que le roi Louis-Philippe décide de la création du Corps militaire des douanes pour le temps de guerre. Les brigades des douanes, civiles en temps de paix, entrent ainsi, en temps de guerre, dans la composition des forces militaires et deviennent alors des « bataillons des douanes ». Les bataillons participent ainsi à la défense du territoire (Paris, Thionville, Strasbourg...) lors de la guerre de 1870 et le premier mort du conflit est un douanier de la brigade de Schreckling (Moselle), le 24 juillet 1870.

Durant la Première Guerre mondiale, le rôle des bataillons douaniers

Dès la fin juillet 1914, les brigades des douanes de l'Est et du Nord sont en alerte. Elles sont mobilisées et rassemblées en bataillons sur les frontières. Ces soldats, assurant la couverture des frontières, vont affronter les premières incursions allemandes. **Le premier blessé du conflit est le préposé Georges Laibe, le 2 août 1914.**

Le 2^e bataillon de douaniers de Valenciennes livre des combats durant toute une journée, à l'issue de laquelle une partie des effectifs est capturée, tandis que l'autre parvient à battre en retraite au travers des lignes ennemies. Les bataillons de forteresse de douaniers vont participer activement à la défense des places fortes de Longwy, Maubeuge, Givet, Montmédy... Nombre d'entre eux subiront le sort des garnisons encerclées et seront capturés. En octobre 1914, les bataillons n° 1 et 1 bis combattent en première ligne dans les tranchées à Puisieux-au-Mont et Serres (Pas-de-Calais). Les bataillons de la région de Belfort vont se distinguer sur le front d'Alsace en 1914 et 1915.

De courageux douaniers se porteront volontaires dès 1915 pour effectuer des « **missions spéciales** » d'espionnage et de sabotage derrière les lignes ennemies. Certains d'entre eux

seront déposés en territoire ennemi par des As de l'aviation, tels que Jules Védrines, Georges Guynemer... Quelques uns seront capturés et fusillés.

Fin 1915, les douaniers des classes les plus jeunes sont transférés dans d'autres armes au sein desquelles ils vont poursuivre le combat. Beaucoup de bataillons de douaniers sont dissous et les effectifs restants répartis dans des compagnies nouvellement créées.

Les douaniers vont jouer un rôle non négligeable dans la surveillance du littoral, notamment dans le Pas-de-Calais et le Nord. Le 26 juillet 1917, à Wissant, ils repèrent un Uboot Allemand échoué et capturent son équipage au complet.

En 1918, le bataillon n°1 est transféré depuis Dunkerque sur le secteur militaire de surveillance de la frontière franco-suisse. 460 officiers et soldats des douanes y sont ainsi déployés. Après avoir combattu au début du conflit, les douaniers retrouvent quelque peu leur cœur de métier et gardent la frontière. Ils luttent contre les franchissements de frontière interdits en dehors de certains points de passages et recherchent la contrebande de guerre, les espions à la solde de l'ennemi, les prisonniers de guerre évadés...

Après l'armistice de 1918, les compagnies militaires de douaniers resteront mobilisées jusqu'en 1919 avec mission de réoccuper et rétablir les frontières totalement désorganisées par la guerre.

Bilan des pertes

Lorsque sonne le clairon de l'armistice, le bilan des pertes s'avère lourd. 11 936 douaniers ont été mobilisés de 1914 à 1918. Sans distinguer entre bataillons de douaniers et autres armes d'affectation, l'administration déplore 1 426 douaniers morts pour la France et 1 905 blessés.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la dissolution des bataillons douaniers

Le 3 septembre 1939, les 26 bataillons de douaniers sont à nouveau mobilisés. Ils participent à la campagne de France de mai-juin 1940, ainsi qu'aux opérations militaires et aux combats livrés par l'armée française, de Dunkerque à la frontière Italienne.

Lorsque l'armistice est signé le 22 juin 1940, après plus d'un siècle d'existence et de services rendus à la Nation, les bataillons sont dissous, par décret du 27 juin 1940. Le Corps militaire des douanes ne sera jamais reconstitué par la suite.

Certains douaniers vont néanmoins poursuivre la lutte dans la Résistance et rallier l'armée de libération. Entre 1939 et 1945, 326 douaniers sont morts pour la France, portés disparus ou victimes du conflit. 79 ont été déportés ou internés.

Le devoir de mémoire rappelle le dévouement et l'abnégation des douaniers victimes du devoir et qui ont été tués ou blessés au service de la Nation, afin d'assurer la sécurité des Français.

L'après-guerre et la construction européenne

En temps de paix, la protection de l'économie nationale et de la sécurité de nos concitoyens demeure une mission prioritaire des douaniers.

Cette mission reste fondamentale dans l'après-guerre jusqu'à nos jours dans un environnement en perpétuelle évolution, marqué par deux phénomènes principaux qui sont importants, à la fois en termes d'enjeux et de défis pour notre pays :

- le développement spectaculaire et la diversification du commerce extérieur de la France en raison de la libéralisation des échanges et de leur mondialisation ;
- la construction européenne, puis la disparition des frontières intérieures au sein de l'Union européenne, en 1993.

A cet égard, la liberté de circulation au sein de l'Union européenne et le développement des échanges avec des pays tiers ne disposant pas des mêmes réglementations amènent de nouveaux besoins, voire de nouvelles menaces.

La douane doit désormais s'assurer de la qualité des produits importés et lutter contre le développement croissant des fraudes et des trafics criminels ou terroristes qui profitent de l'essor des échanges internationaux et des nouvelles formes de commerce (commerce en ligne) pour dissimuler leurs activités. La douane doit aussi soutenir notre économie confrontée à une concurrence internationale toujours plus forte.

Des obligations fortes d'efficacité et de qualité pèsent donc sur la douane et les douaniers. Dès lors, le rôle actuel de la douane croît dans deux domaines précis :

- la protection de l'espace national (lutte contre les grands trafics, les organisations criminelles et terroristes, protection du consommateur et de l'environnement) ;
- le soutien au développement de nos entreprises à l'international.

Ce sont les grands défis que la douane d'aujourd'hui doit relever en permanence.

LA DOUANE ET SES SYMBOLES

Un drapeau et des symboles forts

Le 14 juillet 1880, à la revue de Longchamp, le président Grévy remet au Corps des douanes un drapeau militaire pour l'ensemble des bataillons de douaniers, comme pour les chasseurs à pied. Ce drapeau participera au défilé de la Victoire le 14 juillet 1919.

Le 21 janvier 1921, le drapeau est décoré de la Croix de guerre 1914-1918 avec palme, matérialisant la citation à l'Ordre de l'armée décernée en 1920 à la Compagnie de douaniers de Longwy pour la défense héroïque de la forteresse. L'emblème actuel est confié à la garde de l'École nationale des douanes de La Rochelle. Un exemplaire ancien est exposé au Musée national des douanes de Bordeaux.

Le cor et la grenade

L'insigne actuel de la douane a été attribué en 1875 au Corps militaire des douanes. Cet insigne militaire prestigieux est la grenade à 7 flammes incluse dans un cor de chasse.

La grenade souligne que ces formations étaient considérées comme des troupes d'élite et le cor rappelle l'assimilation des bataillons de douaniers aux chasseurs à pied.

Symbole chargé d'histoire, de valeurs et de traditions des brigades des douanes, cet insigne, depuis cette date, est indissociable de l'uniforme douanier et de l'administration.



La médaille d'honneur des douanes

L'histoire des brigades des douanes abonde en faits de guerre, actes de courage et de dévouement, accomplis par les agents.

En 1894, le Président Carnot institue une décoration destinée initialement à récompenser les agents des brigades. La médaille d'honneur des douanes est décernée à titre exceptionnel pour des actes de courage, des affaires marquantes ou au mérite à des fonctionnaires ayant au moins vingt ans de longs et irréprochables services.

La bande garance (la bande rouge du pantalon des douaniers)

Le pantalon à bande garance est caractéristique de la silhouette des douaniers. Il est devenu au fil de l'histoire la marque distinctive de ce corps d'élite. En 1835, quatre ans après la création du Corps militaire, Louis-Philippe redéfinit l'uniforme des brigades. L'habit, semblable à celui de l'infanterie, est liseré d'un passepoil garance.

Le pantalon de service gris bleuté comporte désormais un liseré garance qui se substitue au liseré vert précédent. En 1852, ce passepoil garance est remplacé par une bande garance.

Le pantalon caractérisant la silhouette du douanier ne subira que peu d'évolutions par la suite.

Devenu bleu foncé, il est toujours porté en dehors des missions de terrain, notamment lors des cérémonies.

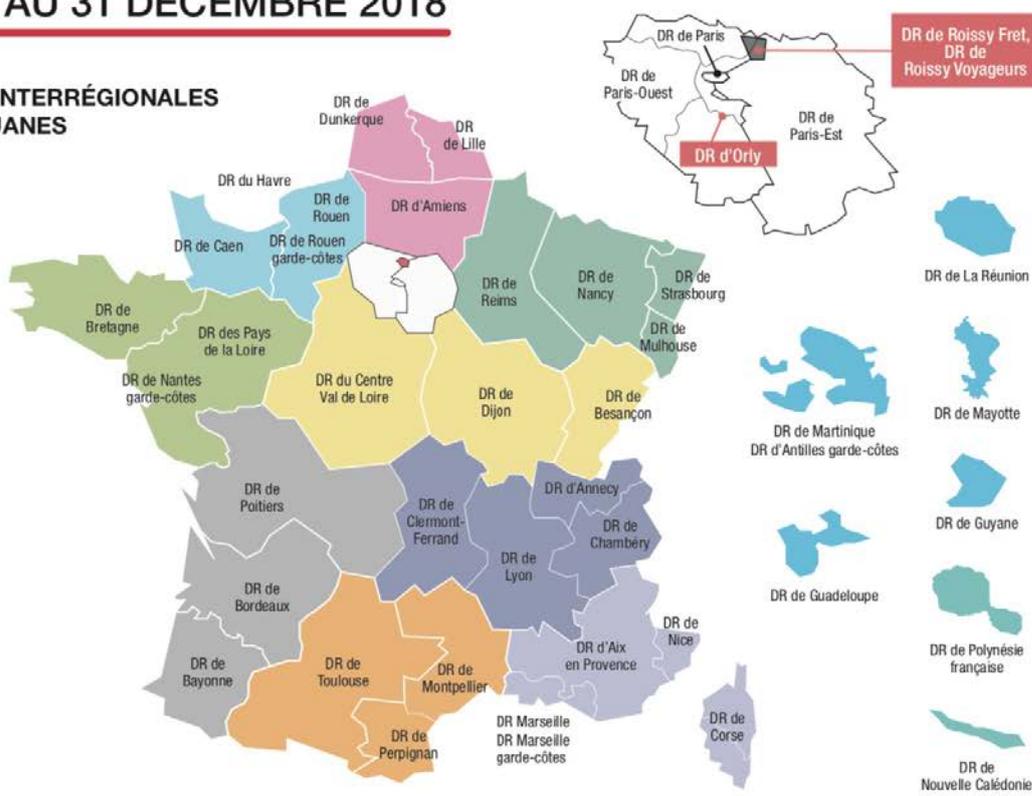
ORGANISATION TERRITORIALE DE LA DGDDI MÉTROPOLE ET OUTRE-MER AU 31 DÉCEMBRE 2018

CARTE DES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES ET RÉGIONALES DES DOUANES

DR : DIRECTIONS RÉGIONALES
DI : DIRECTIONS INTERRÉGIONALES

- DI des HAUTS-de-FRANCE
- DI du GRAND EST
- DI de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ-CENTRE-VAL de LOIRE
- DI d'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
- DI de PROVENCE-ALPES-CÔTES d'AZUR-CORSE
- DI d'OCCITANIE
- DI de NOUVELLE-AQUITAINE
- DI de BRETAGNE-PAYS de la LOIRE
- DI de NORMANDIE
- DI de PARIS-AÉROPORTS
- DI d'ILE-de-FRANCE
- DI d'ANTILLES-GUYANE

SERVICES DES DOUANES DE
St Pierre-et-Miquelon
Wallis-et-Futuna



MOYENS D'ACTION

BUDGÉTAIRES

(Dépenses constatées en M€ hors cotisations aux pensions de retraites)

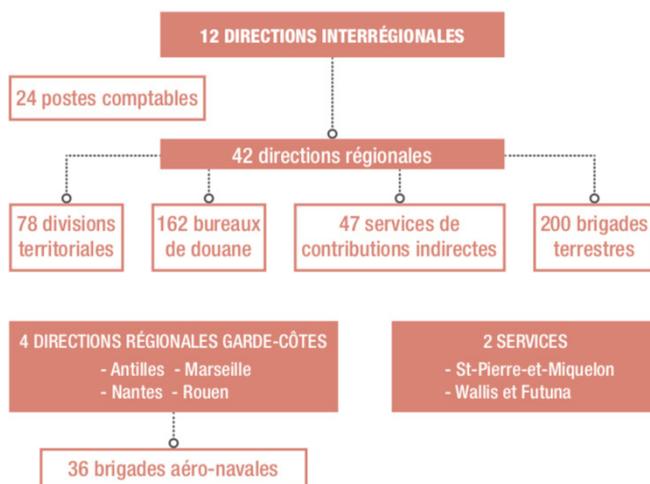
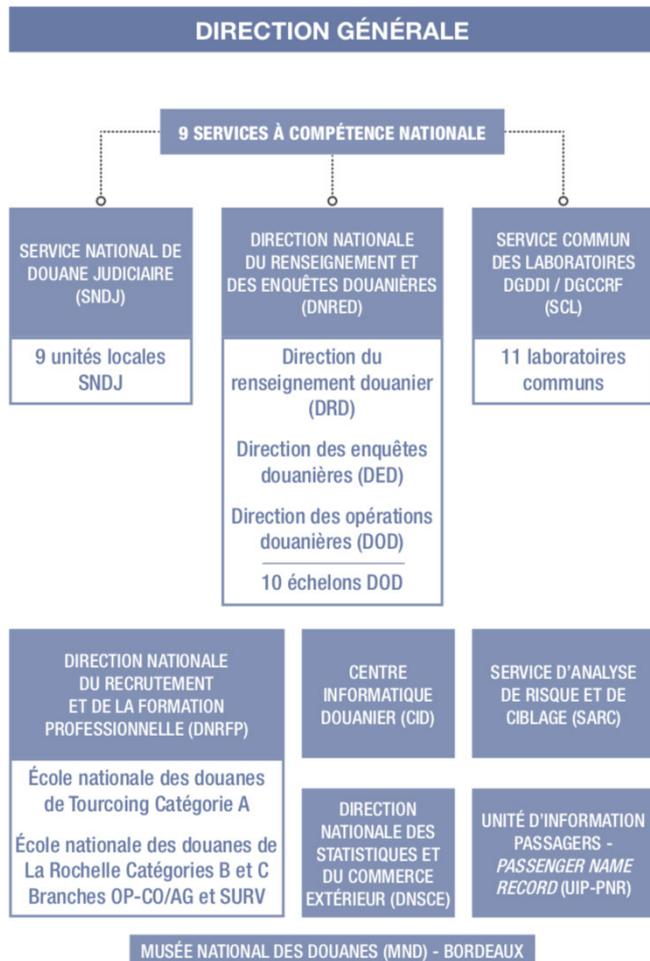
	2018
PERSONNEL	840,66
FONCTIONNEMENT ET DÉPENSES DIVERSES	187,7
INTERVENTIONS	82,3
INVESTISSEMENTS	45,7
TOTAL	1 156,36
COTISATIONS PENSIONS	374,48

MATÉRIELS

	NOMBRE DE	2017	2018
PARC TERRESTRE	Véhicules	2 655	2 668
	Motos	469	468
FLOTTES NAVALE ET AÉRIENNE	Patrouilleur garde-côtes de 53 m	1	1
	Patrouilleur garde-côtes de 43 m	2	2
	Vedettes garde-côtes de 19 à 32 m	15	15
	Vedettes de surveillance rapprochée de 10 à 14 m	13	13
	Bateaux-école	3	4
	Avions biturbines	10 (dont 1 POLMAR et 7 Beechcraft KA 350)	10 (dont 1 POLMAR et 7 Beechcraft KA 350)
	Avions monomoteur	-	-
	Hélicoptères	9 (dont 5 EC 135)	7 (dont 5 EC 135)
	Scanner fixe	1	1
	Scanners mobiles	4	4
MATÉRIEL DE DÉTECTION	Appareils à rayons X	90	88
	Densimètres	125	125
	Analyseurs de particules	63 (dont 46 lonscan 600-nouvel équipement)	55 (dont 46 lonscan 600-nouvel équipement)
	Radiamètres	63	66
	Spectomètres	36 (nouvel équipement-spectromètre Rigaku)	59 (nouvel équipement-spectromètre Rigaku)

RÉSULTATS 2018

ORGANISATION FONCTIONNELLE DE LA DOUANE



FISCALITÉ DOUANIÈRE

ÉVOLUTION DES RECETTES DOUANIÈRES EN MILLIONS D'€ (Détail)

	2017	2018
DÉDOUANEMENT	9 420	8 846
Droits de douane	2 079	2 121
TVA import	7 316	6 691
Autres	25	34
ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT	50 924	55 417
TICPE	30 554	33 334
TSC DOM	521	551
TVA pétrole	9 722	10 931
TICGN + TICFE + TICHLC	9 497	9 928
Taxes et rémunérations pour le compte de professionnels du pétrole	8	8
TGAP	622	665
CONTRIBUTIONS INDIRECTES (CI)	16 943	17 392
Alcools et boissons	4 537	4 563
Tabacs	12 304	12 742
Autres CI	102	88
OCTROI DE MER ET ACTIVITÉS MARITIMES	1 841	1 896
Octroi de mer	1 269	1 299
Droits de ports	528	547
DAFN	44	51
TSVR-TAXE SUR CERTAINS VÉHICULES ROUTIERS (DITE TAXE À L'ESSIEU)	172	177
AUTRES TAXES	179	274
TOTAL	79 480	84 002

-TICPE: taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques -TSC DOM: taxe spéciale de consommation dans les DOM -TICGN: taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel -TICFE: taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité -TICHLC: taxe intérieure de consommation sur les houilles, lignites et coques dite « taxe charbon » -TGAP: taxe générale sur les activités polluantes -DAFN: droit annuel de francisation et de navigation

ÉVOLUTION DU MONTANT DES DROITS ET TAXES REDRESSÉS DEPUIS 2014 EN MILLIONS D'€



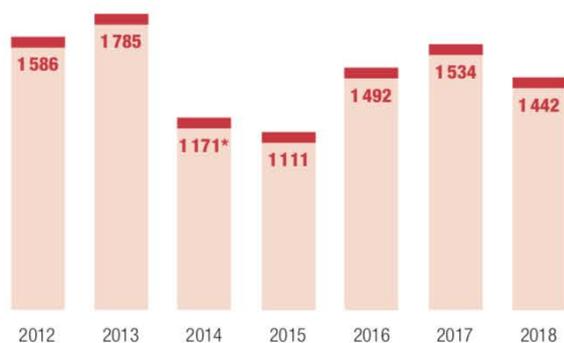
STUPÉFIANTS ET TABACS

DONNÉES GÉNÉRALES* SUR LES SAISIES DOUANIÈRES PAR TYPE DE PRODUIT

* Arrondies au dixième.

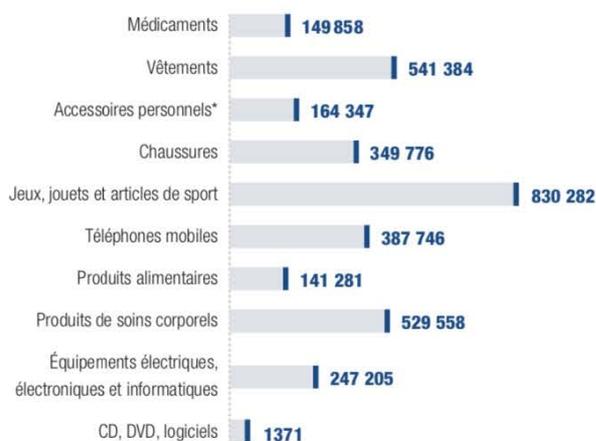
SAISIES DE STUPÉFIANTS	2017		2018	
	QUANTITÉS / DOSES (d)*			
	Saisies sur le territoire national et en haute mer	Saisies à l'étranger	Saisies sur le territoire national et en haute mer	Saisies à l'étranger
Cocaïne	9,2 t	15,1 t	12,2 t	16,1 t
Cannabis	46,1 t	18,6 t	63,9 t	33 t
Khat	7,2 t	-	17,5 t	-
Héroïne et opiacés	243 kg	0,9 kg	628,8 kg	10,2 kg
Amphétamines	509,4 kg et 1 164 d	1,5 kg	184 kg et 688 d	10,3 kg et 3 128 752 d
Drogue de synthèse	575,4 kg	12,3 kg	470 kg et 7 274 d	6 kg
LSD	10 776 d	-	15 515 d	-
Ecstasy	11,7 kg et 848 839 d	-	1 203 607 d	6 078 d
Psychotropes	162,2 kg et 1 119 962 d	8 000 d	256 kg et 508 554 d	-
Précurseurs	1,9 t	5 kg	2,1 t	-
Autres drogues	212,3 kg	-	168,9 kg	3,9 kg
TOTAL GÉNÉRAL	66,1 t	33,8 t	97,4 t	49,1 t
SAISIES DE TABACS	238,2 t	112,3 t	241,1 t	40,3 t

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES D'INTERVENTION DES ENTREPRISES AUPRÈS DE LA DOUANE POUR INTERCEPTER LES CONTREFAÇONS



* Changement de mode de comptabilisation

PRINCIPALES SAISIES DE CONTREFAÇONS PAR TYPE DE PRODUITS (EN NOMBRE D'ARTICLES)



*Lunettes, sacs, bijoux,...

ÉVOLUTION DES SAISIES DE CONTREFAÇONS DEPUIS 2011 (EN MILLIONS D'ARTICLES)



CHIFFRES-CLÉS 2018

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

FRAUDE FINANCIÈRE ET FISCALE



49,2 M€
d'avoirs criminels

saisis ou identifiés par
le service national de
douane judiciaire
dont 48,8 M€ en France
et 0,4 M€ à l'étranger



STUPÉFIANTS

97,4 t
saisies
sur le territoire
national et en haute
mer (+ 47,4%)

dont

12,2 t de
cocaïne
(+ 32,6 %) 63,9 t de
cannabis
(+ 38,6 %)

49,1 t
saisies
à l'étranger
sur renseignement
de la douane
française
(+ 45,3 %)

dont

16,1 t de
cocaïne
(+ 6,6 %) 33 t de
cannabis
(+ 77,4 %)

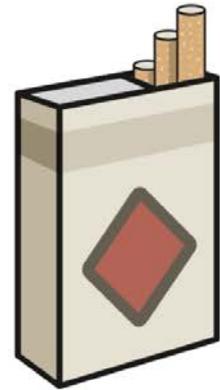
PROTECTION DU CONSOMMATEUR



6,7 M
de jouets contrôlés
(+ 4,7 %)

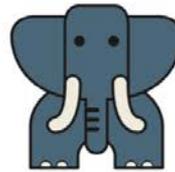
TABACS DE CONTREBANDE

16 171
constatations
(14 048 en 2017)
(+ 15,1 %)



241,1 t
saisies
sur le territoire national
(+ 1,2 %)

PATRIMOINE NATUREL



433
constatations
portant sur
des espèces
protégées
de faune et de
flore (- 10,5 %)

ARMES



1363
armes à
feu saisies
(+ 42,3 %)

CONTREFAÇON



5,4 M
d'articles
saisis
(- 35,7 %)

DÉDOUANEMENT ET ACTION ÉCONOMIQUE



2'32"
Délai moyen
d'immobilisation
des marchandises
(13 minutes en 2004)

● LABELLISATION DOUANIÈRE

1 673
OEA*

(+ 5,6%)



2^{ème} rang européen

* Opérateurs Économiques Agréés



2 412
entreprises
conseillées par
les pôles d'action
économique
de la douane

87 %
indice global
de dématérialisation
du dédouanement



FISCALITÉ



84 Mds€
perçus (+ 5,7%)

85 %
C'est le taux
de satisfaction
des usagers
de la douane



39
centimes,
c'est ce que coûte
la perception des
taxes douanières pour
100 € collectés

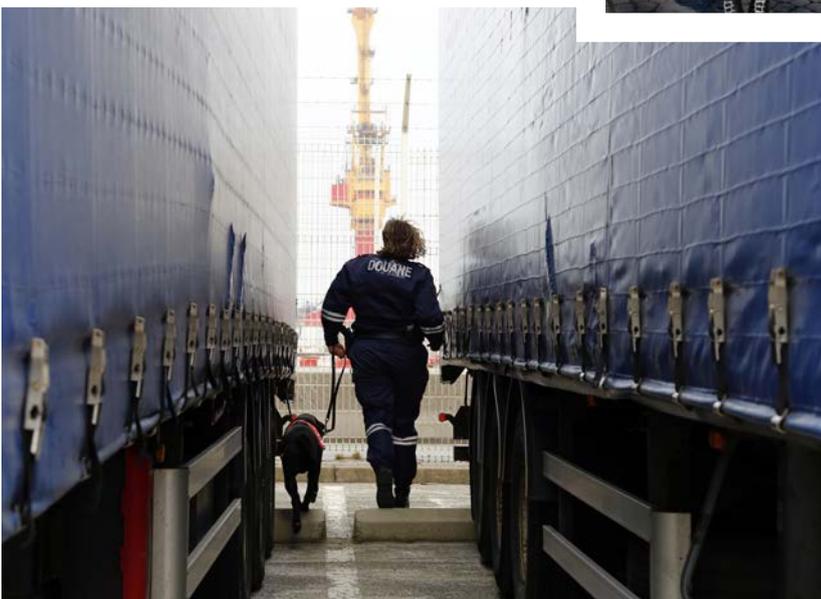
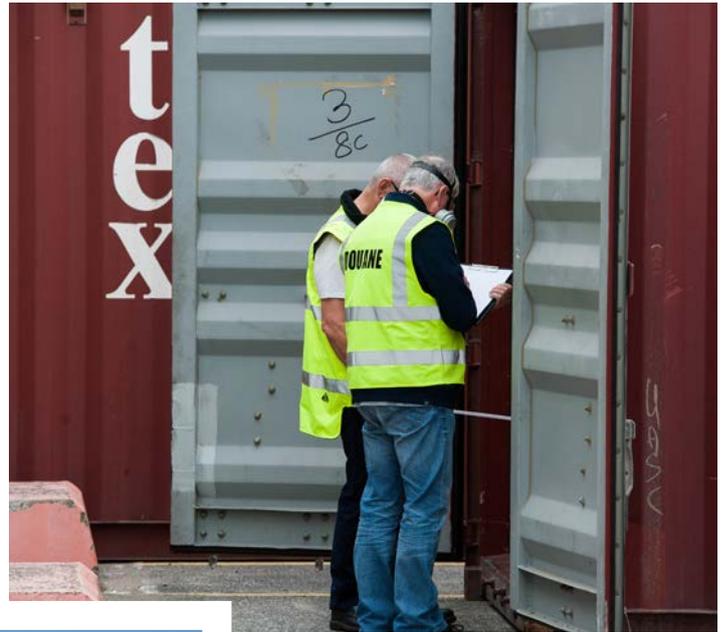
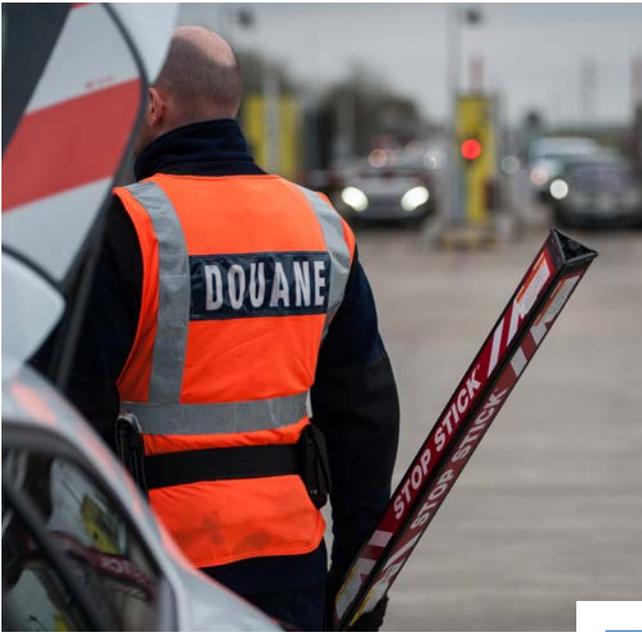
➤ FRAUDE FISCALE

313,4 M€
de droits et taxes
redressés (+ 16,7 %)

RESSOURCES HUMAINES

16 947
ETP
(équivalent temps
plein au 31/12/2018)







Direction générale des douanes et droits indirects
11, rue des Deux Communes - 93558 Montreuil Cedex
www.douane.gouv.fr



JUILLET 2019